

SOMMAIRE

P.1. Edito. Calendrier

P.2-3. CAA : Appel à candidatures

P.4 CPGE, PPMS

Réunions et dates à retenir

Emploi

Mut inter

du 30/11 au 8/12 midi :

télécharger sa confirmation, la faire signer par la direction, l'envoyer via colibri

du 12/01 au 28/01 : vérification et éventuellement contestation du barème

Forfait mobilité durable

du 01/12 au 31/12 via colibri CUMULABLE avec remboursement Navigo

Action :

dimanche 3/12 manifestation contre le racisme et la loi Darmanin

Au bord du naufrage ?

L'émission Zone interdite consacrée à l'Education nationale n'a pas dû créer davantage de vocations. Si l'on peut regretter les procédés utilisés (caméra cachée et focalisation sur des thèmes racoleurs qui noircissent la réalité quotidienne de nos établissements), la volonté de faire du sensationnalisme, le manque d'approfondissement des enquêtes, le documentaire montre la pénurie face à laquelle l'Education nationale se trouve. Les dysfonctionnements soulevés disent le manque d'enseignants, mais aussi le manque de personnels de vie scolaire, d'administratifs (des collègues de Carnot et de Paul Valéry ont dû s'arrêter pour obtenir des postes de secrétariat dernièrement !). Le ministère doit absolument écouter les organisations syndicales et défendre une politique de revalorisation, sans contrepartie. On en est loin avec le Pacte et son « travailler plus pour gagner plus ».

Si l'on peut se réjouir de l'ouverture accrue de l'accès à la classe exceptionnelle, le revirement du ministère sur le barème est aussi une attaque contre nos salaires : au lieu d'un débouché de carrière pour toutes et tous, le ministère veut la soumettre au double avis chef d'établissement et IPR. Quand on connaît le nombre de conflits avec les directions des établissements à Paris, on ne peut que se désoler de cette volonté de mettre la profession au pas. Ce n'est pas ainsi qu'on va créer de l'attractivité et qu'on va convaincre les collègues déjà nombreux de ne pas quitter la profession.



Thomas Baniol, Nathalie Dehez, Ketty Valcke,
Co-secrétaires généraux du SNES-FSU Paris



Stages syndicaux :

- Mixité sociale et scolaire : vendredi 8/12 au lycée Ravel
 - Stage non titulaire enseignant, CPE, PsyEN : jeudi 21/12 SNES national, avenue d'Ivry
 - AESH reporté au 1/02

CAA : commission administrative académique

APPEL à CANDIDATURES

UNITÉ ET ACTION (U&A)

Un contexte difficile...

Le deuxième quinquennat d'E. Macron ne répond toujours pas aux exigences de démocratie, de justice climatique et sociale : promesse mensongère d'un quinquennat écologique, politique qui accroît les inégalités, réformes des retraites et budget passés en force par 49.3, fiscalité qui nuit aux services publics, à l'éducation en particulier. Les établissements privés ont eux profité davantage de l'argent public. La communication autour de notre revalorisation historique est trompeuse puisqu'essentiellement limitée aux débuts de carrière ou à l'accroissement de la charge de travail. La baisse démographique n'est pas utilisée pour baisser les effectifs : notre académie continue de supprimer des postes à chaque rentrée.

Mais un SNES à l'offensive !

Le SNES et la FSU ont été de tous les combats pour dénoncer ces choix, en essayant toujours d'être dans une configuration unitaire, sans en rabattre sur leurs revendications. Pour les questions d'éducation, le SNES a démonté la communication gouvernementale, sur le terrain et dans les médias. Malgré un dialogue social des plus difficiles, le SNES a défendu les personnels en gagnant des avancées collectives (ouverture accrue de la hors-classe, de la classe exceptionnelle, amélioration de la protection sociale...) et individuelles (recours rendez-vous de carrière, mutations, rémunérations...). Le SNES accompagne les établissements dans leurs mobilisations sur les questions sanitaires, de bâti, d'autoritarisme... Les collègues nous ont exprimé leur soutien en votant majoritairement pour nous aux élections professionnelles.

Si vous vous reconnaissez dans l'orientation mise en œuvre par le SNES, vous pouvez être candidat.e U&A.

U&A, la tendance majoritaire du SNES est porteuse d'un syndicalisme unitaire et revendicatif, ancré sur les réalités du métier, qui allie défense des droits des personnels, mobilisations et négociations locales, académiques et nationales, pour s'opposer aux contre-réformes et pour acquérir de nouvelles avancées.

Pour nous contacter
Ketty Valcke : kvalcke@paris.snes.edu
Thomas Baniol : tbaniol@paris.snes.edu

ÉCOLE ÉMANCIPÉE (ÉÉ)

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE
VISANT À TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

L'École Emancipée défend le pluralisme des tendances et le caractère public des débats au sein du SNES qui permettent une réflexion collective et font avancer l'ensemble du syndicat.

L'École Emancipée défend un syndicalisme de combat qui refuse la fatalité du monde actuel et qui porte ses mandats avec détermination, soutenu par les mobilisations qu'il aura encouragées et organisées.

Si vous pensez que pour s'opposer à l'école du tri social le SNES-FSU doit

- exiger l'abrogation des réformes Blanquer, le retour à un Bac national et une école qui place les élèves et leur réussite avant leur évaluation.
- refuser toute fermeture de structure et exiger une baisse massive des effectifs dans les classes.
- exiger que les fonds publics soient exclusivement réservés à l'enseignement public.

Si vous pensez que face aux attaques antisociales du gouvernement le Snes-FSU doit :

- défendre pleinement les plus précaires, AESH, AED, Contractuels en exigeant déjà qu'ils soient payés.
- mener campagne pour l'abrogation du Pacte, l'annulation des stages en seconde et du SNU, pour la défense du collège unique et pour une véritable revalorisation salariale.
- prendre les initiatives pour impulser et coordonner les luttes, dans la perspective d'un mouvement prolongé comme cela a été possible pour la défense des retraites, en favorisant l'auto-organisation de la profession,

Si vous pensez que face à la montée de l'extrême droite, des politiques réactionnaires à l'échelle nationale et internationale le Snes-FSU doit

- œuvrer résolument pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- lutter contre toutes les formes de racisme et de discriminations, contre l'antisémitisme et l'islamophobie.
- défendre les droits légitimes des Palestiniens et l'arrêt de l'occupation .

Alors, rejoignez-nous pour constituer une liste à l'initiative de l'École Emancipée à l'occasion du vote pour l'élection de la Commission Administrative Académique du SNES-FSU

Pour nous contacter
Nicolas Verdon : nverdon9@gmail.com
Sabrina Camoreyt : sabrina.camoreyt@gmail.com

ÉMANCIPATION et sympathisant.e.s

LUTTER ENSEMBLE POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS

Vous avez combattu la réforme Blanquer, la réforme du bac, vous refusez le PACTE , vous voulez une baisse des effectifs, vous voulez une véritable hausse des salaires et une école qui ait les moyens d'être émancipatrice pour tou.t.es

Vous avez fait grève et manifesté contre la réforme des retraites. Vous pensez qu'une si longue et si forte mobilisation, dans l'unité, même si le rythme en a été trop lent, ne peut être perdue, qu'il ne faut pas tourner la page et non s'inscrire, comme le font les syndicats depuis juin, dans le cadre de réformes largement rejetées

Vous voulez que cesse la casse du service public, qu'on redonne à tous les services publics les moyens de fonctionner au service de tou.te.s

Vous pensez que l'urgence climatique ne peut se satisfaire d'une campagne de com sans aucune mesure sérieuse à long terme

Vous pensez qu'il est temps de lutter vraiment et ensemble contre la poussée de l'extrême droite, contre la mise en cause des droits des femmes, contre l'homophobie, contre la transphobie et contre la montée du racisme et de la xénophobie

Pour cela vous pensez que notre syndicat doit se mettre au service des syndiqué.e.s et de leurs revendications et organiser la mobilisation sur ces bases, mais aussi qu'il faut lutter tous ensemble, que l'union intersyndicale et interprofessionnelle est nécessaire, qu'il faut aussi une unité à la base, avec des AG des personnels d'établissements et des coordinations qui décident ensemble de l'action

Alors, pas de doute, vous avez votre place sur la liste Emancipation et sympathisant.e.s à l'élection de la CA Paris

Pour nous contacter
Stéphanie BLANC : stefwhite1175@gmail.com
Christine SCHIMMER : christine.schimmer@wanadoo.fr

CPGE : Non aux fermetures ! Non à la déréglementation !

Après les fermetures d'ECG à Rodin et à Paul Valéry, de l'hypokhâgne de Victor Hugo, le rectorat annonce qu'il va fermer de nouvelles CPGE : l'hypokhâgne de Lamartine, une khâgne à Chaptal, une ECG 1ère année à Decour, une ATS à Pierre-Gilles-de-Gennes. L'argument des effectifs est inaudible : elles sont toutes au-delà de 34 élèves ! L'académie justifie ces fermetures par l'ouverture de nouvelles classes prépas réservées aux bacheliers professionnels : une TSI (technologie, science de l'ingénieur) à Chaptal, une ECT (économique et commerciale, option technologique), réservée aux bacheliers professionnels du tertiaire à Lemonnier. Ces formations rares sont une très bonne nouvelle mais se font à moyens constants ! Toute ouverture se fait au détriment de l'existant, sans tenir compte du travail des collègues et en les prévenant, alors que le mouvement SPEN touche à sa fin.

De nouvelles « expérimentations »

Au lycée Carnot, une expérimentation sera mise en place à la rentrée 2025 : un parcours « innovant » avec partenariat avec l'UTC (université technologique de

Compiègne) pour intégrer l'UTC après 2 ans de CPGE à Carnot (sorte de CPGE avec prépa intégrée publique et dans le secondaire). Cela se ferait en fermant une PCSI puis une PC.

A Henri IV, c'est une CPPE (classes préparatoires au concours de professeur des écoles) qui ouvrirait pour 30 à 35 élèves, financé comme une CPGE, avec des professeurs d'université et du secondaire. Pas de maquette encore pour un concours remis en place à Bac+3. Nous sommes favorables à des prérecrutements avec des étudiants rémunérés pour leurs études, ce n'est pas le cas ici.

A Paul Valéry, il est question d'un nouveau CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) autour du cinéma. Nous sommes fermement opposés à ce type de formation sans cadre, qui vient concurrencer (à moindre coût) les CPGE et soutenons les collègues de l'établissement.

Au CSA du 5/12, vos élu.es SNES-FSU défendront les formations menacées par la fermeture et dénonceront cette politique de rigueur.

L'actu des bahuts

Prévenir les risques – les plans de mise en sûreté

Depuis quelque temps et avec le contexte international tendu que nous connaissons, les alertes à la bombe se multiplient dans les lieux publics. Les établissements scolaires de l'académie ne sont pas épargnés : selon la préfecture de police, les fausses alertes intrusion et alertes à la bombe dans les établissements scolaires ont augmenté de 25 % depuis la rentrée par rapport à l'an passé. Lycées, collèges et même écoles se retrouvent à gérer des situations d'urgence, montrant la nécessité de revoir parfois, ou en tout cas de mieux faire connaître les PPMS, et mettant en évidence les points d'achoppement.

Tout d'abord, la communication et le travail de pédagogie sont nécessaires pour que chacun sache ce qu'il doit faire et où il doit se rendre selon les différentes conduites à tenir (confinement ou évacuation).

Par ailleurs, il convient que le matériel prévu en cas de confinement long, pour risque chimique notamment, soit régulièrement vérifié et remplacé.

Ensuite, la question des temps de vie scolaire est rarement prise en compte : si une alerte intervient durant

un intercour, une récréation ou le temps de demi-pension, c'est généralement la pagaille.

Certains établissements ont précisé dans leur PPMS un lieu refuge pour chaque élève en cas d'alerte hors des heures de cours, noté pour chacun sur son carnet de correspondance, ainsi que pour chaque adulte. Ce genre de prévisions devrait être généralisé à tous les établissements.

Enfin, ces alertes mettent en évidence la nécessité d'une coordination entre les académies d'Île-de-France pour gérer des alertes dans une zone limitrophe, comme l'attaque terroriste à l'hyper casher porte de Vincennes en 2015.

PPMS

plan particulier de mise en sûreté. Il doit être mis en œuvre lors de deux exercices annuels au moins (l'un en septembre / octobre et l'autre avant les vacances d'hiver) qui font varier les scénarios : risques d'origine naturelle, technologique, intrusion ou attentat dans ou aux abords de l'établissement.

